

# EXTRAIT

## DES DELIBERATIONS

### DE LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réunion du 9 avril 2018

Sous la présidence de : Monsieur Frédéric BIERRY

- Etaient présents : Monsieur Frédéric BIERRY, président
- Madame Laurence MULLER-BRONN, Monsieur Rémi BERTRAND, Madame Marie-Paule LEHMANN, Monsieur Jean-Philippe MAURER, Madame Michèle ESCHLIMANN, Monsieur Philippe MEYER, Madame Pascale JURDANT-PFEIFFER, Monsieur Etienne BURGER, Madame Danielle DILIGENT, Monsieur Marcel BAUER, Madame Isabelle DOLLINGER, Monsieur Etienne WOLF, vice-présidents
- Madame Alfonsa ALFANO, Madame Françoise BEY, Monsieur Olivier BITZ, Madame Françoise BUFFET, Monsieur Thierry CARBIENER, Monsieur André ERBS, Madame Nathalie ERNST, Madame Catherine GRAEF-ECKERT, Madame Catherine GREIGERT, Monsieur Paul HEINTZ, Monsieur Jean-Louis HOERLE, Monsieur Denis HOMMEL, Madame Chantal JEANPERT, Madame Suzanne KEMPF, Madame Stéphanie KOCHERT, Docteur Yves LE TALLEC, Madame Nathalie MARAJO-GUTHMULLER, Monsieur Serge OEHLER, Madame Françoise PFERSDORFF, Monsieur Denis SCHULTZ, Monsieur Marc SENE, Monsieur Yves SUBLON, Madame Nicole THOMAS, Madame Cécile DELATTRE, Madame Christiane WOLFHUGEL, Monsieur Sébastien ZAEGEL, secrétaires
- Procuration(s) : Monsieur Bernard FISCHER ayant donné pouvoir à Monsieur Etienne BURGER, Madame Frédérique MOZZICONACCI ayant donné pouvoir à Monsieur Philippe MEYER
- Excusé(s) : Monsieur Mathieu CAHN, Madame Nadine HOLDERITH-WEISS
- Absent(s) : Monsieur Vincent DEBES, Monsieur Eric ELKOUBY, Madame Martine JUNG
- Rapporteur : Madame Nathalie MARAJO-GUTHMULLER

**N° CP/2018/091 - 65010 - Soutien à la pratique sportive**  
**Proposition d'attribution d'une aide pour une manifestation sportive, d'aides à la licence sportive scolaire, d'un soutien à l'Association "Stages Léonard SPECHT" et d'une subvention de fonctionnement à l'Association de la Maison Départementale des Sports. Proposition d'approbation des termes des projets de convention financière à conclure avec l'Association "Stages Léonard SPECHT" et l'Association de la Maison Départementale des Sports**

La Commission Permanente du Conseil Départemental, statuant par délégation et sur proposition de son président :

- décide d'attribuer des subventions d'un montant total de 159 003,45 €, selon la répartition suivante :

. 5 000 € au Vélo Club Unité SCHWENHEIM pour l'organisation du Trophée de France de BMX les 22, 23 et 24 juin 2018,

Pour valoriser le partenariat du Département à cette manifestation, la Commission Permanente sollicite :

- \* la présence de visuels du Département du Bas-Rhin sur le site de la manifestation et sur la piste,
- \* un espace réservé au Département sur la Place du Château des Rohans de SAVERNE le vendredi 22 juin pour une présence du Département (stand, animations...),
- \* le concours du VCUS pour une animation lors de l'Elsass Bike à WANGENBOURG le 30 et 31 juillet 2018 ;

. 12 203,45 € au titre de l'aide à la licence sportive scolaire pour l'année scolaire 2017/2018 aux bénéficiaires figurant dans le tableau joint,

. 6 800,00 € à l'Association "Stages Léonard SPECHT" pour l'année 2018 figurant dans le tableau annexé, conformément à la convention financière et selon les modalités suivantes : 3 400,00 € à la signature de la convention financière et le solde au vu du bilan financier,

. 135 000,00 € à l'Association de la Maison Départementale des Sports pour l'année 2018 figurant dans le tableau annexé à la présente délibération, conformément à la convention financière et selon les modalités suivantes :

\* une avance de 50%, soit 67 500,00 € versée à la réception de la convention financière signée,  
\* le solde de 67 500,00 € après la tenue de l'assemblée générale de l'association qui aura adopté le budget 2018, et au vu des bilans et comptes certifiés de l'exercice 2017 ;

- approuve par ailleurs les termes des projets de convention financière à conclure entre le Département et :

. l'Association "Stages Léonard SPECHT",  
. l'Association de la Maison Départementale des Sports,

suivant les modèles annexés au règlement financier départemental ;

- autorise son président à signer ces conventions.

Pour extrait conforme :  
Pour le Président  
La Directrice des services de l'assemblée



Aurélie LACQUEMENT

Adopté à l'unanimité

Le Président,  
Frédéric BIERRY

Accusé de réception N° : 067-226700011-20180409-lmc1116928-DE-1-1  
Acte certifié exécutoire au : 16/04/18